



PRÉFET DE LA HAUTE- GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 19 novembre 2020

COVID-19 : drive de dépistage à Toulouse

Afin de faire face à la crise sanitaire actuelle et d'endiguer l'épidémie, les capacités de dépistage ont été massivement développées ces derniers mois à Toulouse et sur le département de la Haute-Garonne. 36 500 tests virologiques sont réalisés chaque semaine dans le département.

Pendant le confinement la stratégie du triptyque Tester-Alerter-Protéger doit continuer de s'appliquer.

À Toulouse, les lieux de prélèvement mis en place par la Préfecture de la Haute-Garonne, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie, la mairie de Toulouse, l'Union Régionale des Professionnels de Santé biologistes d'Occitanie (URPS), et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) restent ouverts.

Afin de faciliter l'accès à la population et de réduire le temps d'attente, les drives sont répartis sur l'ensemble de la ville de Toulouse :

- Parking du Zénith : compte tenu de la plus faible fréquentation (notamment entre 9h et 11h), il est conseillé de s'orienter vers celui-ci (possibilité de parking, dépistage à l'abri des intempéries)
- CHU de Toulouse sur le site de Purpan
- Université Paul Sabatier
- Parking du stade de la base verte des Argoulets (35 rue Dinetard)
- Esplanade Alain Savary (à proximité du Monument à la gloire de la résistance)

=> Retrouvez les horaires et toutes les informations utiles en annexe 1.

Sur l'ensemble de ces lieux, l'ARS a mis en place une file prioritaire réservée aux personnes suivantes :

- personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale
- personnes contacts à risque inscrite dans CONTACT-COVID et présentant un justificatif de l'assurance maladie ou de l'ARS (mail ou SMS)
- personnes identifiées par l'autorité sanitaire dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage organisé autour d'une situation de transmission (cluster dans une collectivité ou une communauté ou en lien avec un évènement donné) ;
- personnes identifiées comme ayant été en contact avec un cas positif par l'application STOP-COVID (justificatif via l'application à présenter)
- professionnels de santé et assimilés : personnels des hôpitaux, cliniques, laboratoires, EHPAD et ESMS, Aidants et structures de soins à domicile et toutes personnes intervenant dans une structure de santé.

Les résultats sont communiqués en moins de 48h après prélèvement pour les personnes en situation prioritaire et entre **1 à 5 jour après prélèvement** pour tous les cas non prioritaires dont les personnes asymptomatiques, les voyageurs ; les opérations de dépistage « large spectre » en ambulatoire, en entreprise, collectivité...

Avec le confinement et l'augmentation de la capacité du nombre de tests réalisés par jour, les délais de réponse des résultats en

24/48h sont tenus à plus de 85%.

Rappel :

Dans l'attente des résultats, il est primordial de respecter les consignes d'isolement, de réduire ses contacts au strict minimum et de participer aux mesures d'identification des personnes contacts en cas de résultat positif.

Pour mémoire :

Les drive de dépistage sont accessibles sans rendez-vous, avec ou sans prescription médicale, pour toute personne de plus de 15 ans avec une prise en charge intégrale par l'assurance maladie.

Les mineurs doivent être accompagnés et les enfants de moins de 15 ans doivent avoir une ordonnance.

Ces sites de dépistages proposent uniquement des tests virologiques (RT-PCR).

Il convient de rappeler que les personnes devront :

- porter un masque

- se présenter avec leur carte vitale, leur carte de sécurité sociale européenne ou avec une copie de leur attestation de droits à l'assurance maladie (téléchargeable sur le site www.ameli.fr).

- et, pour gagner du temps, avoir pré-rempli le questionnaire (téléchargeable sur le site www.urps-biologistes-occitanie.fr).

Attention : avec la mise en place du confinement depuis le 30 octobre 2020, il est impératif de se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire pour se rendre à un centre de dépistage avec la case cochée "consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicament".

Annexe 1

Liste des drive de dépistage à Toulouse

1. Parking Zénith - esplanade Johnny-Hallyday

Accessible aux véhicules et aux piétons

Prélèvements du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Accès au site à la croisée des rues de l'Abbé Jules Lemire, Roquemaurel, Ella Maillart et allée Joséphine Baker

Tram T1 ou T2 : arrêts Zénith ou Hippodrome

2. Parking du stade de la base verte des Argoulets (35 rue Dinetard)

Accessible aux véhicules et aux piétons

Prélèvements du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Accès au site :

Bus n°19, arrêt :Dinetard

Métro : ligne B, station : Argoulets

3. Esplanade Alain Savary, entre les allées Frédéric Mistral et Serge Ravanel, à proximité du Monument à la gloire de la Résistance

Accessible uniquement aux piétons

Prélèvements du lundi au dimanche de 8h45 à 12h

Accès au site :

Bus : L7 et 44 - arrêts : Grand Rond, jardin des Plantes

Métro ligne B, station : François Verdier ou Carmes

4. Université Paul Sabatier, route de Narbonne sortie métro - gare de bus

Accessible uniquement aux piétons

Prélèvements du lundi au vendredi, de 8h à 12h

Accès au site :

Métro : ligne B, station : Université Paul Sabatier

Bus : lignes n° 34, 44, 54, 56, 81, 82, 115 ; arrêt : Université Paul Sabatier

5. Centre de dépistage CHU de Purpan, dans le bâtiment U2000

Accessible uniquement aux piétons : découvrez comment y accéder en consultant le [site du CHU](#).

- du lundi au vendredi, de 13h à 17h
- samedi et dimanche de 8h à 18h

Pour l'Occitanie, retrouvez la liste actualisée des lieux de dépistage sur : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/lieux-de-prelevements-covid-en-occitanie>

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiques